

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 1 de 8

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Fly Stop / Insektenbremse Forte

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange  
répulsifs

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: GISGA LAAG  
Rue: Bösch 106  
Lieu: CH-6331 Hünenberg  
Téléphone: +41 (0) 41 798 03 33  
e-mail: info@gisga.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +41 (0) 41 798 03 33  
+41 (0) 44 251 51 51 ( 24h Notrufnummer Tox Info Suisse)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1  
Mentions de danger:  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Ethyl-N-acetyl-N-butyl-β-alaninat  
géraniol

Mention Attention  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans selon les règlements nationaux d'élimination des déchets.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient géraniol, huile de feuille de girofle. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 2 de 8

**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
52304-36-6	Ethyl-N-acetyl-N-butyl-β-alaninat			10 - < 15 %
	257-835-0			
	Eye Irrit. 2; H319			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			< 1 %
	204-589-7	603-098-00-9		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
8000-34-8	huile de feuille de girofle			< 1 %
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1; H319 H317 H304			
106-24-1	géraniol			< 0,5 %
	203-377-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

Conseils aux pompiers: Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Fly Stop / Insektenbremse Forte**

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 3 de 8

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

non requis

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

répulsifs

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 4 de 8

## Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
122-99-6	2-Phénoxyéthanol	20	110		VME 8 h	
		20	110		VLE courte durée	

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être réalisé par un échappement local ou un air d'échappement général. Les méthodes d'évaluation appropriées pour vérifier l'efficacité des mesures de protection prises incluent les méthodes d'enquête métrologiques et non métrologiques décrites dans les Règles techniques pour les substances dangereuses (TRGS) 402.

## Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Protection des yeux/du visage

non requis

## Protection des mains

non requis

## Protection de la peau

non requis

## Protection respiratoire

non requis

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide:	
Couleur:	spécifique du produit	
Odeur:	spécifique du produit	
pH-Valeur:		non déterminé
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point d'éclair:		non déterminé
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 5 de 8

gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>	
Non comburant.	
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,028 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	facilement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
52304-36-6	Ethyl-N-acetyl-N-butyl-β-alaninat				
	orale	DL50 mg/kg	14000	Rat	
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	orale	DL50 mg/kg	1850	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 6 de 8

**Information supplémentaire**

La classification toxicologique du mélange est basée sur les résultats de la méthode de calcul (méthode conventionnelle) de la directive relative aux préparations 1999/45 / CE. Selon l'expérience du fabricant, il ne faut pas s'attendre à des dangers autres que ceux sur l'étiquette.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
52304-36-6	Ethyl-N-acetyl-N-butyl-β-alaninat				
	OECD 303A	99 %	43		
	OECD 301D	11 %	28		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
52304-36-6	Ethyl-N-acetyl-N-butyl-β-alaninat	1,7
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,16

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 7 de 8

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Transport terrestre (ADR/RID)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport fluvial (ADN)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport maritime (IMDG)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Fly Stop / Insektenbremse Forte

Date de révision: 22.01.2019

Code du produit: 119

Page 8 de 8

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: 2-phénoxyéthanol

2004/42/CE (COV): 1 % (10,28 g/l)

**Prescriptions nationales**

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 EUH208 Contient géraniol, huile de feuille de girofle. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*